

## Consignes pour la rédaction du mémoire de M2 et la Soutenance orale

### 1) Le mémoire de stage

Le mémoire doit être rédigé en **français** avec une font type Times New Roman 12pt (ou équivalent en lisibilité). L'interligne est de 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

Une dérogation pour une rédaction en **anglais** peut être demandée auprès de l'équipe pédagogique.

Le mémoire (**maximum 30 pages hors bibliographie**) comprend obligatoirement :

- une couverture selon le modèle indiqué en pièce jointe ;
- un résumé d'une demi-page en français placé en quatrième de couverture et des mots-clés (maximum 6) ;
- un sommaire (table des matières avec indication des pages mais non paginé) ;
- un corps de texte (textes, figures, tableaux) paginé de 1 à 30 ;
- une liste de références bibliographiques présentées par ordre alphabétique.

**Remerciements** : les remerciements doivent rester strictement sur le contexte scientifique, comme le sont les remerciements dans une publication d'article. Toute mention à caractère personnel ou religieux n'a pas lieu d'être dans un document scientifique, et ne peut être ajoutée que manuellement comme une dédicace sur l'exemplaire destiné à une personne précise.

**Illustrations** : les tableaux et les figures doivent être bien **lisibles**, numérotés, légendés (police min. 8 pt) et appelés dans le texte. Pour les figures, la numérotation et la légende sont situées sous la figure tandis que pour les tableaux, numérotation et légende sont situées au-dessus du tableau.

Toutes les illustrations utiles à la compréhension du mémoire, doivent être incluses dans le corps du mémoire, et donc faire partie des 30 pages numérotées.

**Systématique** : Lorsque le mémoire inclut une section de systématique, les noms de taxon doivent y être écrits avec les noms d'auteurs et les dates de description. Lorsque le mémoire inclut une section phylogénie, une liste des taxons terminaux doit apparaître dans la section « matériel et méthodes » (ou en annexe si la liste est trop importante), incluant les noms d'auteurs et les dates de description. Les références relatives doivent apparaître dans la section bibliographie.

Il n'est pas nécessaire de donner les noms d'auteurs pour les taxons mentionnés ou listés dans le corps de texte.

Des **annexes** peuvent être jointes au **fichier pdf** mais elles ne doivent pas apparaître dans le mémoire format papier. Elles ne doivent donc pas contenir d'éléments nécessaires à la compréhension pour l'évaluation du mémoire. Les références propres aux annexes doivent être placées dans l'annexe.

La **bibliographie** (publications scientifiques, ouvrages ...) doit suivre les règles suivantes :

- chaque citation dans le texte doit correspondre à une référence dans la bibliographie (et inversement) ;
- les citations dans le texte comprennent le(s) nom(s) d'auteur(s) suivi(s) de la date de publication lorsqu'il y a 1 ou 2 auteurs. En cas d'auteurs multiples (3 au minimum), indiquer le nom du premier auteur suivi de *et al.* et de la date de publication ;
- la bibliographie doit être homogène dans sa présentation, les références étant présentées suivant un format normalisé de publications scientifiques (un exemple est fourni).

Parcours

Master  
*Biodiversité, Écologie,  
Évolution*

“SYSTÉMATIQUE, ÉVOLUTION, PALÉONTOLOGIE”

Master  
*Évolution,  
Patrimoine naturel et*

Cas des citations de **ressources en ligne** (sites web ...) :

- dans le texte ces citations seront numérotées entre [ ] ;
- ces citations seront placées après la bibliographie. Elles doivent indiquer l’URL, un titre et
- une date de consultation.

**Exemples de citations dans le texte :**

..., (Lewis, 2001), ... , (Darlu & Tassy, 1993), ... , (Alberch *et al.*, 1979), ... , [1]

**Exemples de références dans la bibliographie :**

Alberch P., Gould S.J., Oster G.F. & Wake D.B., 1979. Size and shape in ontogeny and phylogeny. *Paleobiology*, 5 : 296-317.

Darlu P. & Tassy P., 1993. *La Reconstruction phylogénétique*. Concepts et Méthodes. Masson, Paris, 244 p.

Lewis P.O., 2001. Phylogenetic systematics turns over a new leaf. *Trends in Ecology & Evolution*, 16 (1) : 30-37.

[1] <http://sfs.snv.jussieu.fr/> : Société Française de Systématique, consulté le jj/mm/aa

**Conseils de rédaction**

Le mémoire doit rendre compte de la problématique associée au sujet et les différentes étapes mises en œuvre pour répondre à la question posée. La partie méthodologique doit inclure les aspects pratiques, les difficultés rencontrées, les solutions apportées et même les résultats négatifs qui ne doivent pas être ignorés. De manière générale, tout travail (méthodologique, analytique, bibliographique, muséologique, etc.) effectué par l’étudiant au cours de son stage doit être relaté et valorisé.

La surenchère de résultats n’est pas souhaitable. Il s’agit d’une initiation à la recherche, pas d’un travail de recherche ayant nécessairement pour objectif d’être publié. Les grilles d’évaluation valorisent davantage la clarté de la rédaction et la qualité des démonstrations qu’une énorme quantité de données peu ou mal mises en valeur dans la discussion.

Un plan classique peut être utilisé (Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion) mais celui sera, bien évidemment, adapté en fonction du sujet de stage et pourra prendre toute autre forme jugée plus en adéquation avec la problématique.



**Le mémoire doit être relu et validé par l’encadrant au moins 1 semaine avant son dépôt.**

## 2) Remise du mémoire de stage

### Dépôt du mémoire au format papier.

Le mémoire (**3 exemplaires**) sera déposé au bureau de Véronique Barriel (bâtiment de paléontologie, 8 rue Buffon) à une date limite (impérative) qui vous est indiquée sur le site web et via le secrétariat.

Dans la mesure du possible et en cohérence avec la politique de développement durable des établissements, il est préférable que le mémoire soit imprimé recto-verso.

### Dépôt du mémoire au format pdf

Vous devez également faire parvenir, à la même date, **un lien de dépôt de la version pdf** (accompagnée d'annexes si nécessaire) de votre mémoire à Loïc Villier (loic.villier@sorbonne-universite.fr) et Véronique Barriol (veronique.barriol@mnhn.fr) pour transmission aux rapporteurs.

Nommez votre fichier à votre nom (Dupont.pdf et Dupont\_annexes.pdf si nécessaire).

### 3) Présentation orale et évaluation

Une présentation orale du travail réalisé pendant le stage est prévue en fin de semestre (2<sup>ème</sup> quinzaine de juin). **Les étudiants se doivent d'être entièrement disponibles à cette période et d'assister à l'ensemble des soutenances.**

La durée de la présentation orale (prévoir d'apporter la présentation en format **pdf** en plus d'un format tel que powerpoint.**ppt**) est de 15 min, suivie de 20-25 min de questions devant un jury composé des responsables de la spécialité et de membres de l'équipe pédagogique. Deux rapporteurs (internes ou externes à l'équipe pédagogique) seront sollicités pour évaluer le travail de chaque étudiant.

**L'évaluation (moyenne de 2 notes)** se fera de la manière suivante

- **mémoire**

Forme : - respect du format (nombre de pages, résumé, sommaire, bibliographie...)  
- écriture (orthographe, grammaire, style, légendes des figures....)  
- cohérence du plan (y compris adéquation des illustrations)

Fond : - clarté du problème posé, des objectifs et de la démarche  
- qualité du travail réalisé  
- quantité de travail  
- recul, discussion critique sur les méthodes et l'ensemble du travail

- **présentation orale**

Seront évalués : - le respect du temps de parole  
- la qualité pédagogique de la présentation (plan, choix des diapositives, illustrations, clarté de l'exposé)  
- les réponses aux questions (qualité, maîtrise du sujet, recul et esprit critique)

#### Guide de notation

Notez sur 20, à 0.5 points près. Comme indication :

Niveau du mémoire et/ou de la présentation insuffisants : note < 10

Travail passable, sans mention : 10 - 11.5

Mention Assez Bien : 12 – 13.5

Mention Bien : 14 – 15.5

Mention Très Bien : 16 – 20

En général, la mention TB est obtenue par 1 - 4 étudiants par promotion.

#### 4) Présence du ou des encadrants lors de la soutenance orale.

Il est fortement souhaité que l'encadrant (ou les encadrants) soit présent lors de la soutenance orale.

Pour des raisons d'équité (tous les encadrants de stage ne pouvant être présents) et de contraintes horaires pour les soutenances, **les responsables de stage ne peuvent intervenir durant les soutenances**. En revanche, nous apprécions leur présence de manière à échanger et avoir leur appréciation sur le déroulement du stage, lors des pauses indiquées dans le planning.

**En cas d'impossibilité de présence, un bref rapport écrit** (maximum 1 page) doit être envoyé par l'encadrant à Véronique Barriol (veronique.barriol@mnhn.fr) et Loïc Villier (loic.villier@sorbonne-universite.fr) avant le jour de la soutenance. Ce rapport mentionnera les conditions de déroulement du stage, le comportement, les initiatives et la contribution de l'étudiant.

Les documents sur les consignes de rédaction du mémoire et de soutenance orale, puis plus tard le planning des soutenances, sont téléchargeables sur le site de la spécialité à l'adresse suivante :

**[http:// sep.infosylab.fr](http://sep.infosylab.fr)**



Master  
*Biodiversité, Écologie,  
Évolution*

FORMATION DE MASTER CONJOINTE UPMC - MNHN

Parcours

“SYSTEMATIQUE, ÉVOLUTION, PALÉONTOLOGIE”



Master  
*Évolution, Patrimoine  
naturel et Sociétés*

Année 2018-2019

Mémoire de MASTER M2 SEP

Nom de l'étudiant

Titre du mémoire

Insertion éventuelle d'une illustration

Sous la direction de : nom(s) du(des) encadrant(s)

Laboratoire ou structure d'accueil (possibilité d'ajouter le(s) logo(s))